

**« UN SYNDICALISTE DE 4 ANS »**  
**Intervention du 26 septembre 2022**

**Marika Bergès-Bounes**

Comment introduire une réflexion qui ne soit pas que sociologique dans les mutations actuelles de la famille aux configurations variées, de la société, des avancées de la technologie et de la Science qui font, chaque jour, reculer l'impossible, de la nouvelle « définition » de l'enfant – cet ensemble que Marcel Gauchet appelle « une mutation anthropologique » – et notre clinique quotidienne qui rencontre des parents et des enfants désemparés, en mal de symbolique ? Notamment dans les divorces qui se multiplient et ne laissent personne indemne.

Mon questionnement part de la plainte ravie d'un père venant consulter pour les « crises » de son garçon de 4 ans, qui empoisonnent la vie de la famille et celle de leur couple : « c'est un syndicaliste de 4 ans ! », dit-il. Ce père, après 2 consultations avec le « syndicaliste » et sa mère, encore plus ravie que lui de ce défenseur revendiquant ses droits, a fait une demande pour lui. Il savait que les questions de l'autorité, de la légitimité du père, et de la transmission en général, n'étaient pas réglées pour lui dans les générations précédentes (« J'ai été élevé avec Mai 68 ! À la maison, pas de hiérarchie ! On ne disait pas "papa" ou "maman", mais tout le monde s'appelait par son prénom, c'était horizontal »), et donc ne pouvait qu'être problématique pour lui dans son nouveau couple, le premier s'étant soldé par un divorce et un éloignement douloureux de son premier enfant.

Avec ce symptôme « crise » – une véritable épidémie, qui touche de plus en plus de filles, alors qu'il était très masculin jusqu'à maintenant –, les parents semblent dépassés, comme paralysés devant l'exigence de parité de leur enfant vis-à-vis de l'adulte (inversion, écrasement des générations, dont C. Melman avait dit un jour que c'était la définition de l'inceste). Les parents semblent ne pas oser utiliser leur autorité, laissant leur enfant dans une toute-puissance, illusoire évidemment, comme dans une économie de dépression (de l'enfant ? d'eux mêmes ?). Parents ne parvenant pas à limiter la jouissance de leur enfant qui proclame très tôt « je suis le chef ! », jouissance qui leur interdit la leur ; incapables de dire à leur enfant 1) qu'il y a un réel, un impossible ; 2) qu'il va grandir et qu'alors il sera le chef (Freud et Dolto ont beaucoup évoqué ce thème de la promesse). Une promesse qui introduirait la question de la temporalité dans ce monde actuel d'immédiateté et d'urgence.

Ces parents démunis, partenaires d'un objet de consommation, semblent venir demander, dans des consultations avec un analyste, ce que seraient un père, une mère, un enfant, un homme, une femme, et aussi une inscription symbolique assurée dans une lignée assurée elle aussi : une recherche de consistance symbolique. Ils questionnent le nouage sexe et loi, comme le dit l'argument, qui participait à la transmission des générations, alors qu'ils sont davantage dans une symétrie, une mêmeté, une égalité père-mère : ils sont dans la « parentalité », signifiant nouveau qui escamote le sexuel et installe le couple dans « un couple d'éducateurs et un co-voiturage éducatif », comme l'écrit J. P. Lebrun dans le *Vocabulaire de Psychanalyse avec les enfants et les adolescents* (Érès 2021) .

Dans cette parentalité, l'enfant devient un objet positif, « qui ne trouverait plus son lieu d'origine dans la non-coïncidence, dans ce non-rapport qui fait pourtant rencontre entre 2 êtres » (J. P. Lebrun). « Il n'y a pas de rapport sexuel », dit Lacan,

un homme et une femme ne font jamais un, « l'enfant est toujours le fruit de 2 désirs sexuels n'arrivant jamais à faire un, donc manquants ». (J. P. Lebrun)

Actuellement, l'enfant est le lieu de paradoxes : il est à la fois gavé d'objets, gavé d'amour, autorisé à toutes les jouissances, dispensé des contraintes symboliques autant que faire se peut ; en même temps, il a, depuis novembre 1989, un statut juridique qui le protège et lui donne des droits, d'où une autonomie grandissante – au risque d'oublier son immaturité, son état d'enfant –, une autonomie qui va jusqu'à l'autodétermination, signifiant très actuel dans la clinique des enfants et des adolescents demandant un changement de genre ; et en même temps, l'enfant est objet de la Science, médicalisé, réduit à quelques lettres dans les diagnostics du DSM (T.D.A.H., T.S.A., etc.) et supposé ne pas pouvoir parler en son nom, ne pas être assujéti à la parole, alors qu'un enfant, ça parle et ça dit l'essentiel, pour peu qu'on l'écoute.